



# Accès Nature Laurentides Plan stratégique

0

Décembre 2018 - version 3

Mdl-SL

# La démarche du plan stratégique

- ▶ Pourquoi un plan stratégique? Quelles sont nos attentes?
- ▶ Où en sommes nous par rapport à nos objectifs actuels (bilan)?
- ▶ Quelles sont nos forces et nos faiblesses? (analyse qualitative et quantitative)
- ▶ Quels devraient être notre énoncé de vision, nos valeurs, nos objectifs stratégiques ?
- ▶ Quelles devraient être nos priorités à court et moyen terme ?
- ▶ Quels sont les moyens dont nous disposons pour les réaliser?
- ▶ Qu'en pensent nos membres? Nos alliés? Nos partenaires? (consultation?)
- ▶ Quel sera notre plan d'action pour les 3 prochaines années?

# Pourquoi un plan stratégique?

- Réfléchir et si nécessaire réviser notre mission
- Guider nos priorités pour les 3 prochaines années
- Faire des choix de développement et d'entretien des sentiers
- Améliorer la satisfaction et l'implication des membres et des usagers
- Statuer sur l'abolition, le maintien ou le développement des activités mensuelles
- Assurer la viabilité et la pérennité financière d'ANL à moyen terme
- Renforcer un réseau de partenaires (privé, public et communautaire) pour faire avancer les priorités

# Où en sommes –nous ? Cinq volets

- Volet membership
- Volet financement
- Volet développement de sentiers
- Volet activités
- Volet information/rayonnement
- Volet partenariat

# L'évolution du membership?

- Notre membership actuel (2018-2019) est en date du 8 décembre 2018 de **38** membres payants et 19 membres honoraires ou ayant la gratuité pour un total de 57. Le membership augmentera en cours d'année. À noter 36% des membres payants de 2017-2018 étaient des nouveaux membres, traduisant une bonne capacité de recrutement.
- Au cours de 2 dernières années (2015-2016 et 2016-2017), le membership a évolué de **39** membres payants à **49**.
- En 2016, suite à un sondage réalisé auprès des membres, nous savons que les 27% membres ayant répondu étaient majoritairement des hommes (60,6%). 74,2% étaient âgés entre 56 et 70 ans et 22,6% de 71 ans et plus. 83% des répondants demeuraient façon régulière ou non (saisonnière ou fins de semaine) sur le territoire de la municipalité de Lac Supérieur. Toutefois le taux de réponse faible au sondage ne permet d'avoir une vision précise de notre membership

***Défi : bien qu'en augmentation, le défi est de mieux connaître, fidéliser, augmenter, rajeunir le membership de l'Association.***

## L'utilisation des avantages liés au membership?

- Le site web d'ANL comprend beaucoup d'information sur les sentiers, les sorties et les activités, la vie associative et les services de proximité. Nous ne connaissons pas la fréquentation du site.
- Une Info lettre mensuelle annonce les activités, diffuse les réalisations, les documents corporatifs. Elle est distribuée à 375 personnes membres comme non membres
- Une page Facebook ANL rejoint **131** abonnés en décembre 2018 et est en constante augmentation depuis sa création.
- Activités : nous pouvons faire le bilan de la participation des sorties de plein air variées une fois par mois dont 2 activités d'entretien des sentiers et l'assemblée générale annuelle à l'automne (voir volet activités)
- L'utilisation des rabais chez trois commerçants n'est pas connue, par contre certains membres se sont prévalus du rabais au Parc National du Mont-Tremblant pour des montants de 449,34\$ en 2016, de 191,36\$ en 2017 et de 147,01\$ en 2018.

**Défi : Mieux connaître l'utilisation de certains avantages et services d'ANL notamment les rabais chez les commerçants et la fréquentation du site Web qui a été refait en 2017.**

# Le financement par les membres?

- Les revenus des adhésions varient entre 1 200\$ (2015-2016), 1 400\$ (2016-2017) et 1 100\$ (2017-2018)
- Les charges étaient de 6 400\$ en 2015-2016, de 3 700\$ en 2016-2017 en raison de la réduction des coûts de secrétariat notamment et de 5393,39 en 2017-2018.
- Les déficits étaient de 3 781\$ en 2015-2016, de 1627\$ en 2016-2017 et de 516\$ en 2017-2018
- Les revenus d'adhésion permettent de couvrir entre 19% et 38% de nos charges en 2015 et 2016 et d'environ 50% en 2017-2018; le solde étant assumé par les revenus d'intérêts des actifs ou d'autres subventions.
- Nos actifs nets au 31 mars 2018 étaient de 87769,48\$.
- La planification faite en sept. 2017 prévoyait plusieurs types d'investissement cf tableau 1- Les actifs servent actuellement à assurer le déficit entre les revenus d'adhésions et les charges courantes et financer certains projets tels que signalisation des sentiers, rénovation du site web, dépenses spécifiques diverses)

**Défi : Quel est le nombre d'adhérents souhaitable pour couvrir nos dépenses annuelles de base de l'ordre de 3 500\$ et préserver les actifs pour les projets de restauration, de développement et d'entretien majeur des sentiers?**

**Est-ce réaliste d'atteindre d'ici 3 ans un membership de 100 membres à 25\$/an et 10 adhésions corporatives à 100\$/an; Ceci signifie de doubler nos membres actuels.**

## Financement : les actifs et les projets d'utilisation (2016)

Proposition du printemps 2016	
Répartition des actifs	
Pont de la Diable reliant La fourche du Diable au Domaine Saint-Bernard	55 875,00 \$
Piste Côté Nord reliant Mont-Tremblant vers le lac Monroe dans le PNMT	22 350,00 \$
Pont Rivière Boulé (réalisé par le Parc en 2016) mais matériel racheté à ANL	5 587,50 \$
Entretien et reconfiguration des pistes lorsque des travaux majeurs avec outillage sont nécessaires (ponceaux et signalisation)	5 587,50 \$
<b>TOTAL</b>	<b>89 400,00 \$</b>

**Défi : le projet du Pont de la Diable est bloqué par des droits d'accès et les coûts seront supérieurs à ces prévisions. Le Mont-Tremblant Nord est relié par le sentier des Pruches au PNMT (Sablonnière). Rien n'est prévu pour le Sentier National du Québec. La planification devrait donc être revue. Proposition 2018: Nos actifs sont placés et les revenus assurent la pérennité d'ANL.**

# Volet entretien/signalisation des sentiers (environ 32 km)

Quatre zones sont entretenues et identifiées comme de la responsabilité d'ANL

- **Les boucles associées au Mont Durand et au PNMT partant du canton Archambault et du Chemin du Nordet totalisant (environ 15 km)**
- **La boucle du parc de la Fourche de la Diable qui part du chemin Boulé ouest (7km) et inclut certains sentiers de raquette qui amène à la rivière la Diable**
- **Le réseau du village de Lac Supérieur soit le sentier Côté Nord ( 3km) qui rejoint le Mont-Durand et celui de la Rivière Verte partant d'Élysium sur le lac et débouchant sur le chemin du Refuge (1.2km).**
- **S'ajoute à ceux-ci la boucle du Mont Nixon (7km)**
- Par le passé, le sentier des Pruches (7km) a été entretenu par ANL mais Plein Air Mont-Tremblant en est responsable maintenant

**Défi : qu'est ce qui relève de la mission d'entretien d'ANL considérant les responsabilités des propriétaires privés et de la municipalité. Y-a-t-il possibilité de partage avec d'autres associations – corvées conjointes?**

# Volet développement de sentier

- ▶ Sur le plan de la GBT: le réseau n'est pas complété et nous devons identifier les zones à développer (Nbre de km; Nbre de propriétaires; degré d'intérêt pour un réseau)
- ▶ Les boucles (petites randonnées) autour de Lac Supérieur ne sont pas développées à plein potentiel (Rivière verte, Lac à l'ours ) et ne sont pas balisées;
- ▶ Sentier national du Québec 7,5 km en cours de développement: 7 propriétaires devraient accorder des droits de passage; le sentier a été balisé mais il n'est pas dégagé et donc peu utilisable encore. Les coûts de mise en état sont selon JYL de l'ordre de 3 000\$. Le potentiel de ce sentier est important puisqu'il recèle des falaises propres à l'escalade et ferait la jonction du SNQ entre Lac Supérieur et le Parc.

**Défi : faire des choix de développement en identifiant le potentiel récréatif (boucles reliant des réseaux, multi usages ex: escalade, vélo, site panoramique et en fonction du degré de faisabilité, i-e, droits de passage et coûts d'investissement) et d'un échéancier; présenter ce plan à la MRC et à la municipalité**

## Volet Activités mensuelles (vélo, canot, marche, raquette, ski et assemblée générale)

- ▶ En 2015-2016 et 2016-2017, les activités mensuelles ont rejoint 108 personnes et 110 l'année suivante . La moyenne par activité est de 7 à 8 personnes.
- ▶ 9 participants en moyenne par année par activité mais forte participation pour les corvées d'entretien (15 à 29 personnes)
- ▶ Les assemblées générales annuelles ont rejoint 21 et 22 personnes dans les 2 dernières années. Le débat public avec les aspirants maires non inclus dans les statistiques a rejoint 55 personnes.
- ▶ La participation aux activités est très variable de 3 à 27 personnes. Chaque année, une ou deux activités ont dû être annulées en raison de la température ou autres.
- ▶ Les corvées d'entretien mobilisent le plus de monde (14 et 27 personnes en 2017)
- ▶ Les deux dernières assemblées générales ( 72 et 54 personnes)

**Défi : Maintenir les activités même si la participation est variable et la fréquence mensuelle?**

**Défi: Rester complémentaire aux associations existantes notamment les Pieds légers de St-Faustin et les marcheurs de St-Jovite qui organisent des activités hebdomadaires.**

# Volet Information/rayonnement

- ▶ 131 personnes sont amis sur la page Facebook d'ANL
- ▶ L'info lettre rejoint 375 personnes
- ▶ Une correspondance peut être envoyée exclusivement aux membres
- ▶ Deux projets ont été réalisés avec Inter-Centre (balisage, restauration du stationnement). Communication régulière avec Inter-Centre.
- ▶ Lors des travaux de prélèvements sylvicoles au Mont-Durand, les municipalités voisines et la direction du PNMT ont donné leur appui initial à la position d'ANL concernant l'interdiction des véhicules moteur.
- ▶ Deux membres d'ANL siègent sur le CA de la Fondation GBT,
- ▶ Nous avons des communications régulières avec les responsables des copropriétés sur lesquels passent les sentiers.
- ▶ La MRC n'est pas intervenue en notre faveur dans le dossier de l'interdiction des véhicules moteur au Mont-Durand.

**Défi : Devrait-on être présent sur d'autres comités de la municipalité; créer des liens plus étroits avec les associations de mission connexe et avec les associations de copropriétaires et les commerces?**

# Quelles sont nos forces et nos faiblesses?

## Forces

- Un membership en croissance
- Une carte des sentiers
- Un réseau identifié à ANL autour du Mont Durand, de lac Supérieur et de La Fourche du Diable
- Un réseau de bénévoles dédié lors des corvées
- Une information régulière aux membres
- Une relation positive avec la municipalité, FGPT, GPT et Inter-Centre
- Des actifs financiers permettant d'agir à court et moyen terme

# Quelles sont nos forces et nos faiblesses? (analyse qualitative et quantitative)

## **Faiblesses**

- ▶ Nos dépenses courantes grugent dans les actifs malgré une gestion serrée
- ▶ L'entretien des pistes est insuffisant
- ▶ La planification de nos projets de développement n'est pas établie et pas connue
- ▶ Le fait d'avoir des actifs non répartis ni engagés crée de la difficulté à recevoir des financements
- ▶ Les activités mensuelles sont stables en terme de participation et rejoignent souvent les membres du CA
- ▶ La question des droits de passage fragilise la pérennité des sentiers créés ou souhaités

Quels devraient être notre énoncé de vision, nos valeurs, nos objectifs stratégiques ?

**Notre mission actuelle** : développer des infrastructures de plein air sur le territoire de Lac-Supérieur et des municipalités voisines, et en favoriser l'utilisation.

**Mission proposée** : faire connaître, entretenir et développer les infrastructures de plein air sur le territoire de Lac Supérieur et des municipalités voisines et en favoriser l'utilisation.

# Nos valeurs

- Reconnaissance que la nature est un bien public, accessible à tous
- Des activités de plein air non motorisés sur les sentiers
- Le respect de l'environnement et des droits de passage
- La mise en valeur du patrimoine naturel de la région
- Le bénévolat et l'implication citoyenne
- La coopération avec les partenaires publics, privés et communautaires

# Objectifs stratégiques

- ▶ Favoriser la pérennité, la sécurité et la connectivité d'un réseau de sentiers dans la région de lac Supérieur et municipalités voisines
- ▶ Favoriser les usages responsables et gratuits des activités de plein air non motorisées
- ▶ Prioriser le développement de projets structurant les liens entre les réseaux existants tels que l'Inter-Centre, la Grande Boucle de Tremblant, le sentier national du Québec, le parc national du Mont-tremblant, le réseau de l'UQAM et Ski de fond Mont-Tremblant
- ▶ Mobiliser les énergies des membres bénévoles de notre organisme sur des projets concrets
- ▶ Coopérer avec un réseau de partenaires publics et privés pour mener à bien les projets

# Propositions d'objectifs opérationnels pour les 3 prochaines années (2019-2022)

- Assurer la pérennité de l'Association en augmentant nos revenus d'adhésion (atteindre d'ici 3 ans à 100 membres à 25\$/an et 10 adhésions corporatives à 100\$/an);
- Continuer l'ensemble des activités associatives tout en doublant les activités d'entretien des sentiers (passer de 10 à 20 km entretenus par an) et allouer un montant annuel pour l'entretien des pistes;
- Préserver les actifs pour les projets de restauration, d'entretien majeur et de développement des sentiers
- Augmenter notre attractivité par des projets porteurs notamment le projet du SNQ au Mont-Nixon et déterminer les petits projets notamment les boucles reliant des réseaux pour des multi usages (ex: escalade, vélo, site panorama).
- Être présent sur les comités environnement et loisirs de la municipalité de Lac Supérieur;
- Créer des liens plus étroits avec les associations de mission connexe et avec les associations de copropriétaires et les commerces.

## Quelles devraient être nos priorités à court et moyen terme ? « *Finir ce que l'on a commencé et développer si cela est réaliste* »

- Recruter deux administrateurs supplémentaires dans les postes vacants du CA et compléter le recrutement des membres (individuels et corporatifs) pour l'année en cours
- Maintenir les activités mensuelles
- Faire un plan d'entretien des sentiers avec un financement (cf municipalité) et des corvées partagées
- Faire un choix de développement de sentier
  - A) mineur : des boucles 1 ou 2 boucles de sentiers sur le territoire de Lac Supérieur ou des raccords de réseaux notamment en complétant les sections de la Grande Boucle de Tremblant sur la municipalité de Lac Supérieur
  - B) majeur (Sentier national du Québec et mise en valeur du Mont Nixon)
- Préservation des sentiers actuels notamment suivre la demande d'homologation du Mont Durand jusqu'à son terme avec la restriction des véhicules motorisés et finaliser les droits de passage (Côté Nord, Élysium sur lac, SNQ, Lac à L'Ours)